

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1190 rendant exécutoire la délibération n° 303/6e L du 8 juillet 1966 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis accordant à M. Mohamed Omar Mohamed la concession provisoire d'une parcelle de terrain sis à Ambouli.

n° 1190

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 juillet 1966

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro
1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 303/6e/L du 8 juillet 1966 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis accordant à M. Mohamed Omar Mohamed la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise à Ambouli.